

Réunion du Conseil Municipal du 26 février 2015

Le vingt-six du mois de février deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Édouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Fabien MARTINON

Lecture est faite du procès verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 – COMPTES DE GESTION 2014 ET AFFECTATION DU RESULTAT – Délibération 1502001

Les comptes administratifs et l'affectation du résultat du budget principal et du budget assainissement sont approuvés à l'unanimité :

PRINCIPAL	Report 2013	Part affectée à l'investissement (besoin de financement 2014)	résultats reportés au 01/01/2014	Opérations de l'année		Solde
				Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	261 773,09	148 978,83	112 794,26	603 143,83	767 593,02	277 243,45
Investissement	-448 878,83		-448 878,83	208 613,66	673 593,50	16 101,01
Résultat 2014						293 344,46

ASSAINISSEMENT	Report 2013	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	39 761,11	68 515,45	71 924,47	43 170,13
Investissement	75 692,81	19 052,82	39 833,86	96 473,85
Résultat 2014				139 643,98

RESULTAT GLOBAL	432 988,44
------------------------	-------------------

Affectation du résultat :

- budget principal: 16 101.01 € au 001 - 277 243.45 € au 002
- Budget assainissement : 96 473.85 € au 001 – 43 170.13 € au 002

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent ni observations ni réserves. Ils sont approuvés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE - Délibération 1502002

Monsieur le Maire rappelle que la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € arrive à échéance le 10 avril 2015. Il propose de renouveler ce concours qui permettra de maîtriser les flux financiers en attendant le versement des subventions demandées pour l'extension de l'école et le fonds de compensation de la TVA.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le renouvellement de ce contrat pour une durée d'un an.

MAITRISE D'ŒUVRE EXTENSION ECOLE ET REHABILITATION SALLE DU BOURG – Délibération 1502003

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre pour le projet extension de l'école - déplacement de la cantine et rénovation de la salle des fêtes du bourg.

3 offres ont été reçues :

- Sylvain Giraudier : 10,8% soit 43 200 €
- Atelier de la Gare : 10,75 % soit 43 000 €
- Agence Ampère : 10,5 % soit 42 000 €

Le conseil municipal décide de retenir le moins disant, soit Agence Ampère.

QUESTIONS DIVERSES :

Paris-Nice

La 4^{ème} étape passera dans la commune le jeudi 12 mars aux alentours de 13 heures. La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits en agglomération sur la RD10 en amont du 1^{er} coureur.

CMJ : Différentes commissions travaillent sur les projets suivants :

- Chasse aux œufs le lundi 6 avril de 10h30 à 12h30 – Participation de 1,50€ par enfant. Maquillage gratuit
- Projet table d'orientation devant la salle les Balcons du Forez
- Concours des maisons illuminées.
- Achat de brassards

Rapport conseil d'école

- Temps d'Activités Périscolaires :

Le jeudi après-midi est reconduit.

Les parents sont satisfaits de l'organisation. Le coût annuel pour 2014-2015 est d'environ 11 000 € auquel il faut déduire le fonds d'amorçage de 5700 €

Commémoration du 19 mars :

Le 22 mars à 9h30, organisée à partir de cette année par la municipalité

Don du sang le 16 septembre - objectif 200 poches

Boite de nuit : Détériorations de clôture chez des particuliers et de panneaux de signalisation routière par certains jeunes qui rentrent à pied la nuit. Christophe GUILLARME a pris contact avec la gendarmerie et le propriétaire du Factory Club.

Appartement sous le restaurant : remise en état pour le louer

TOUR DE TABLE

- Le délégué a participé à une réunion SIEL : Approbation compte administratif et budget
- Demande de devis pour le feu d'artifice
- Réunion avec Monsieur FRECON, président du Syndicat des eaux le lundi 2 mars à 13h30
- Problème de sécurité rue de l'école. Certains usagers sont contraints de faire marche arrière et prendre le sens interdit en raison de véhicules qui s'arrêtent pour déposer les enfants à l'école. Le portillon sera désormais fermé à clé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Le prochain conseil est fixé au jeudi 2 avril 2015